



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 février 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 février 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration du Président de la Commission de l'Union africaine, publiée le 5 février 2019, concernant le paragraphe d'un accord de paix en République centrafricaine (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Omer Dahab Fadl **Mohamed**



**Annexe à la lettre datée du 6 février 2019 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Président de la Commission de l'Union africaine
concernant le paraphe d'un accord de paix en République
centrafricaine**

Addis-Abeba, 5 février 2019

Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a assisté ce jour à la cérémonie de paraphe d'un accord de paix entre le Gouvernement de la République centrafricaine et 14 groupes armés, tenue à Khartoum.

Le Président de la Commission salue les parties centrafricaines, en particulier le Gouvernement et les groupes armés, pour leur engagement et leur esprit de compromis. Il remercie les autorités soudanaises de leur contribution et de leur appui aux processus de paix et de réconciliation. Il rend hommage au Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui, et à son équipe pour la diligence avec laquelle ils ont concouru au processus, ouvrant ainsi la voie à une paix et à une réconciliation durables en République centrafricaine.

Le Président de la Commission engage instamment les parties centrafricaines à honorer pleinement les engagements pris afin de répondre aux aspirations de leur peuple à la paix, à la sécurité et au développement. Il réaffirme la détermination indéfectible de l'Union africaine de soutenir l'application de l'accord, dans un esprit de solidarité africaine.

Le Président de la Commission se rendra à Bangui pour assister à la signature de l'accord de paix avec le Président Faustin-Archange Touadéra et les représentants de la région et de la communauté internationale.
